



Construction d'un EHPAD à PAMPELONNE

Association Gérontologique Inter-Régionale (A.G.I.R)

Type de contrat : Contrat de Promotion Immobilière

Montant de l'opération : 7 597 000 € TTC

Fin des travaux : Novembre 2014

Équipe Maîtrise d'œuvre : Atelier RAYNAL & RUFFAT (mandataire), IB2M et ETB

BESOIN DU DONNEUR D'ORDRE

Le projet est issu d'un partenariat entre THÉMÉLIA, la CANSSM (Caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines) et l'association AGIR pour la :

- ➔ Construction d'un EHPAD en R+1 de 3 750 m² dont 2 620 m² de surface de chambres et 1 130 m² de surfaces communes (salle de restauration, cuisines, salle de soins, accueil et circulations)
- ➔ Capacité de 82 lits dont 12 en « unité spéciale »



MISSIONS DE THÉMÉLIA

- ➔ Accompagner le maître d'ouvrage dans sa recherche de subvention et de financement
- ➔ Gérer la préparation, la signature et le suivi des marchés et contrats nécessaires à la réalisation de l'opération
- ➔ Assurer le rôle de maître d'ouvrage tout au long du chantier et dans les phases de réception
- ➔ Suivre la gestion administrative, financière et comptable de l'opération
- ➔ Livrer le bien au coût et à la date fixés par le contrat